

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 novembre 2025

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de conseillers absents : 3
Nombre de pouvoirs : 7
Date de la convocation : 13 novembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le DIX NEUF NOVEMBRE, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s – Mme Marie-Christine LAURENT - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Christian CARRERE - M. Christian TEULADE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Florence BOUNIN - Mme Marilyn FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE .

Pouvoirs :

M. Thierry DAYRE, pouvoir à M. Pierre COMBES
M. Thierry TATONI, pouvoir à M. Roger VIARSAC
Mme Martine BERGER-SABATIER, pouvoir à Mme Marie-Christine LAURENT
M. Daniel MOUTARD, pouvoir à Mme Marilyn FLAMAIN
Mme Martine BERTHE, pouvoir à Mme Aurore AMOURDEDIEU
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME
M. Virgile VAN ZELE, pouvoir à Mme Odile PILOZ

Excusés : M. Yves RINCK – Mme Nadia MACIPÉ

Absente : Mme Anne TAILLEUX

Est désigné comme Secrétaire de séance : M. Pascal LANTHEAUME

2025 - 11 - 101 / AFFAIRES FINANCIERES
SUBVENTIONS
Subvention exceptionnelle au profit du Comité de Jumelage Nyons Mechernich

RAPPORTEUR : Monsieur Pascal LANTHEAUME

La Commune a été sollicitée par le Comité de Jumelage Nyons–Mechernich pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 1 000 €, afin de couvrir les frais de déplacement de la délégation à l'occasion de l'inauguration de la rue Chantal GOUGOUZIAN à Mechernich.

Cette inauguration a eu lieu le 18 octobre 2025.

Considérant l'importance de cet événement pour la Commune, le renforcement des liens d'amitié entre nos deux villes jumelles et la reconnaissance publique et institutionnelle de l'engagement de Chantal GOUGOUZIAN, il est proposé le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € au Comité de Jumelage Nyons-Mechernich.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE

POUR : 26
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- **D'APPROUVER** le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € au « Comité de Jumelage Nyons–Mechernich » pour l'année 2025,

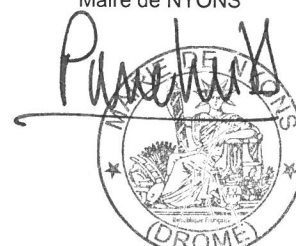
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant,

Cette dépense sera imputée à l'article 65748 du Budget Communal.

Pascal LANTHEAUME
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS



R